



#DÉCLARATION LIMINAIRE

CSAM DU 6/07/2023

#DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA CGT

Monsieur le Ministre,

Pour commencer, nous ne souhaitons pas polémiquer sur les derniers événements qui ont secoué la France ces derniers jours. Il nous paraît irresponsable d'attiser la haine et de promouvoir toute forme de violence, comme il nous apparaît tout aussi irresponsable que le gouvernement ne s'attaque pas aux causes profondes sous-jacentes à cette crise, banalisation du racisme ordinaire, misère, inégalités et déclasserement social... Pour nous aujourd'hui, représentants du personnel, nous sommes particulièrement attentifs à ce que nos collègues puissent assurer leurs missions en toute sécurité, et que tout soit mis en œuvre pour que la continuité du service public puisse être assurée dans des conditions matérielles satisfaisantes.

Nous avons connu ces derniers mois un mouvement social inédit à plusieurs égards dans la période récente. La réponse du pouvoir a été une fin de non-recevoir, malgré un rejet massif de cet énième recul des droits à la retraite. Évidemment pour la CGT, le combat pour une retraite décente à 60 ans n'est pas terminé.

La démocratie, ce ne peut pas être que des élections libres tous les 5 ans. L'existence d'un parlement et d'une constitution est une condition nécessaire, mais non suffisante de la démocratie.

La multiplication des dissolutions d'organisations en désaccord avec le pouvoir, la multiplication de menaces sur l'existence de Bourses du Travail parfois centenaires, la multiplication de procédures judiciaires, qui confinent parfois au harcèlement contre nos militants, tout cela est extrêmement inquiétant et affaiblit la démocratie.

Pour la CGT, la démocratie c'est tous les jours et partout, y compris dans cette instance.

C'est pourquoi nous réclamons un dialogue institutionnel renouvelé sur le fond comme sur la forme, afin d'être utiles en tant qu'élus des personnels.

Nous sommes prêts à négocier sur plusieurs sujets à condition qu'il y ait des avancées possibles, sinon ce n'est que du théâtre.

Nous avons des propositions sur les salaires, les carrières, les conditions d'exercice des missions, la PSC...

En outre, il faut des droits suffisants pour les élus du personnel. Pourtant avec le passage en CSAM et FS, ceux ci sont en régression. Je ne développe pas plus car nos positions sont déjà connues du Secrétariat Général et nous aurons l'occasion d'en débattre dans quelques instants avec le sujet du règlement intérieur. Mais cela est d'ores et déjà un très mauvais signal envoyé en matière de dialogue social.

Être attractif c'est avoir une rémunération correcte et qui progresse.

Au-delà des revendications portées au niveau fonction publique, nous demandons une revalorisation de l'IMT, une mesure de rattrapage des pertes de rémunération antérieures par la mise en place d'un complément de traitement indiciaire et sa traduction par avenant au contrat des non-titulaires. De même nous demandons l'application automatique aux non-titulaires du ministère des augmentations de la valeur du point d'indice.

Être attractif c'est donner de la visibilité et des possibilités d'évolution de carrière.

Nous demandons des plans de qualifications massifs pour reconnaître une technicité, une polyvalence toujours plus poussées.

Un déroulement de carrière garantissant pour une carrière complète le doublement de l'indice de traitement.

Concernant toujours l'attractivité, nous voulions aussi évoquer un sujet territorial, lié au décret n° 2020-1299 du 24 octobre 2020 créant une prime de fidélisation territoriale dans la fonction publique d'État pour le département de la Seine St Denis. Dès 2020, certaines administrations comme la douane ont été «oubliées» dans ce dispositif actuellement en cours de révision. Et ce fâcheux oubli pourrait se reproduire. Or, ces collègues participent régulièrement à des opérations conjointes avec les services de police, participent à la lutte contre la fraude et la criminalité dans ce département. Nous vous demandons donc de veiller à ce que nos collègues douaniers soient enfin intégrés à ce dispositif.

Être attractif c'est exercer les missions dans de bonnes conditions. Pour cela il nous faut des engagements :

- en terme de niveau et de qualité d'emploi (c'est-à-dire titulaires) ;
- en terme de niveau et de qualité d'implantation, (c'est-à-dire des services de pleine compétence au plus près des habitants).

Pour cela un plan pluriannuel de recrutements et de création d'implantations sur tout le territoire est indispensable.

Être attractif c'est assurer aux collègues un haut niveau de protection sociale. C'est pourquoi nous réclamons dans les négociations qui s'ouvriront en septembre le couplage santé/prévoyance, ainsi que l'inclusion des retraités dans l'accord par une participation financière du ministère.

Nous souhaiterions également obtenir des réponses sur le fond à plusieurs courriers que nous vous avons adressé ainsi qu'au ministre Le Maire ; sur la fermeture de certaines implantations administratives comme par exemple à Martigues ou Aure Louron... concernant la mise en place de GMBI (Gérer mes biens immobiliers) qui a des conséquences catastrophiques pour les collègues devant affronter l'afflux des contribuables désemparés par cette application et où il ne peut y avoir d'amélioration des conditions de travail sans moyens humains et matériels supplémentaires.

A la DGFIP, la CGT a d'ailleurs déposé le 28 avril un droit d'alerte national sur les RPS provoqués par les dysfonctionnements informatiques ; à ce jour, pas la moindre réaction. A la Banque de France, le projet Refondation de modernisation de l'imprimerie, aujourd'hui obsolète, de billets de la Banque de France, a été à nouveau suspendu par le Conseil général de l'Institution le 9 juin. Un projet de plus de 250 millions d'euros suspendu à l'acceptation par les salariés de la suppression de 18 postes. Les imprimeurs du site sont mobilisés depuis début décembre pour leurs conditions de travail et le maintien de ces 18 postes, menacés par le plan de compétitivité lié à la modernisation, qui repose en partie sur l'installation d'une nouvelle machine, encore à l'étude et non fiabilisée. Nous annexerons en pièce jointe une note plus détaillée sur ce sujet afin que vous ayez tous les éléments de compréhension, dans le but d'une intervention ministérielle permettant de débloquer la situation.

S'agissant des retenues pour fait de grève, nous vous redemandons l'étalement des prélèvements et vous alertons sur les erreurs dans les retenues, erreurs provoquées par le manque de moyens (encore une fois) dans les CSRH.

Enfin, nous sommes scandalisés par la volonté affichée de baisser les dépenses d'indemnisation des arrêts maladie en pénalisant les travailleurs en arrêt de travail. Pour baisser le nombre d'arrêts de travail, il faut adapter le poste de travail au travailleur, réduire le temps de travail par semaine, baisser l'âge de départ à la retraite. Les études le montrent, la baisse de l'âge de départ à la retraite a participé de l'allongement de l'espérance de vie en bonne santé. De plus, plus les travailleurs sont âgés, plus le risque de pathologies liées ou non au travail est élevé.

La baisse de l'indemnisation des arrêts maladie dégradera la santé des travailleurs et donc la santé publique comme la crise des opioïdes aux États-Unis nous le démontre.

Dans le cadre du partage de la valeur, les salariés ne gagnent pas assez et ils travaillent trop. Travailler 4 jours et 32H maximum serait un élément fondamental de bien être au travail.

#DÉCLARATION DE LA FÉDÉRATION DES FINANCES

Banque de France : un projet de plus de 250 millions d'euros suspendu à l'acceptation par les salariés de la suppression de 18 postes !

Validé en 2018, attendu mais reporté à plusieurs reprises, le projet Refondation de modernisation de l'imprimerie, aujourd'hui obsolète, de billets de la Banque de France, a été à nouveau suspendu par le Conseil général de l'Institution le 9 juin.

Dans ce contexte, les imprimeurs du site sont mobilisés depuis début décembre pour leurs conditions de travail et le maintien de 18 postes, menacés par le plan de compétitivité lié à la modernisation, qui repose en partie sur l'installation d'une nouvelle machine, encore à l'étude et non fiabilisée !

Sourd à cet argument, le Conseil général reporte au 15 juillet sa décision de lancer la modernisation, qu'il conditionne à l'arrêt de la grève. Pourtant, que pèsent 18 postes d'imprimeurs dans ce projet de plus de 250 millions d'euros, qui en a déjà coûté 20 et fait courir un risque de souveraineté à la France et à l'Europe ?

Au sein de la zone euro, l'imprimerie est le premier producteur public de billets euro, l'une des plus performante du pilier public européen de fabrication des billets. Si elle disparaissait faute d'investissements, il en serait fini de ce pilier, dont l'impression et la Recherche et Développement associée seraient privatisées, avec de gros risques en matière de sécurité et de qualité des coupures. Ce serait totalement irresponsable et cette industrie de pointe pourrait quitter le territoire, ce qui ne ferait qu'aggraver la détérioration de notre tissu industriel qu'il est urgent de renforcer, selon le Président de la République lui-même.

Les effectifs de l'imprimerie ont diminué de moitié en 15 ans, et mettre sur le même plan 18 postes d'imprimeurs et un tel projet est irrationnel. S'il s'agissait là d'un prétexte pour l'abandonner dans un objectif de privatisation, la manœuvre serait honteuse et la responsabilité en incomberait non seulement aux dirigeants de l'Institution, mais aussi à ceux de notre pays.

Nous avons déjà interpellé par courrier Monsieur le ministre Bruno Le Maire, qui n'a pas jugé opportun de nous répondre et nous vous demandons d'intervenir, Monsieur le Ministre.

Le chantage de la Direction doit cesser vis-à-vis des salariés en grève, qui défendent légitimement leurs conditions de travail ! Les enjeux de souveraineté et de stabilité économiques sont cruciaux et ils doivent primer, pour financer ce projet de modernisation d'un outil industriel public indispensable à la Société, pour une monnaie fiable et de qualité dont elle a besoin.